

Introduction

La sécurisation du circuit du médicament implique une **identification** des **médicaments** jusqu'à leur **administration**

Arrêté du 6 avril 2011 relatif au management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse et aux médicaments dans les établissements de santé



2 alternatives possibles



La spécialité se présente sous forme de

Conditionnement unitaire (CU): identification jusqu'au patient

La spécialité se présente sous forme de

Conditionnement non unitaire (CNU) : un sur-étiquetage est donc nécessaire

Dans le cadre du groupement régional (GR) d'achat de Picardie, l'existence d'un **CU** pour une spécialité pharmaceutique était un **critère de choix majeur** dans la notation technique

L'objectif de notre étude est de déterminer **l'impact économique** de cette décision à l'échelle du GR et de notre établissement

Matériels et méthodes

Les données du logiciel d'achat Epicure ont été extraites vers un fichier Excel

Les lots attribués concernant les formes orales sèches (comprimés/gélules) ont été étudiés selon la présentation (CU/CNU) et le prix

① A l'échelle du **GR** ont été confrontés

Le **surcoût** du **CU** versus CNU pour les quantités annuelles estimées du GR



Le **surcoût** engendré par un **sur-étiquetage** d'un CNU (0,047 € par unité à sur-étiqueter selon une étude préalable ayant inclus les coûts matériels et salariaux)

② A l'échelle de notre **établissement**, différents points ont été comparés à ceux de l'appel d'offre précédent

- La part du CU en terme de références et d'unités de prises
- Le coût annuel du sur-étiquetage

Résultats

En réponse à l'appel d'offre : sur **350 lots** de formes sèches notifiés

① 178 lots retenus avec des références en CU (seulement 49 %)



Dont 108 lots avec des offres de CU et CNU



Pour 50 lots (7 906 591 unités consommées annuellement par le GR), le choix d'un CU engendre un surcoût

Ce surcoût lié au choix d'un CU s'élève à 180 023 €

Un sur-étiquetage aurait engendré un surcoût de 371 609 €

L'économie estimée de 192 000 € a été réalisée sur le GR pour ces lots

② Au sein de notre établissement, ces 350 lots ont permis le référencement de 427 produits (soit 2 991 802 comprimés/gélules annuels)

	Appel d'offres 2011 Groupement départemental	Appel d'offres 2015 Groupement régional
Proportion en terme de références présentées en CU	56,7 %	61,4%
Proportion en terme de gélules / comprimés consommés présentés en CU	86,8 %	88,9 %
Coût annuel du sur-étiquetage	12 297 €	9 216 €

Sur la base des consommations de 2014

**Le choix du CU n'a pas engendré de coût supplémentaire pour notre établissement
Il permettra une diminution de 25 % du coût lié au sur-étiquetage**

Discussion - Conclusion

La présentation en CU d'une spécialité était un critère de notation important de notre appel d'offre régional, soucieux de respecter l'arrêté RETEX et d'optimiser la prise en charge médicamenteuse du patient.

Cette décision n'a pas été un critère économiquement défavorable.

Ce bénéfice technique se réalise sans surcoût et permet un gain de temps personnel et une organisation facilitée.

La proportion du **CU**, en faible hausse, reste cependant **majoritaire** en termes d'unités consommées au sein de notre établissement, assurant une sécurisation de la délivrance et de l'administration.

Des progrès restent à faire pour optimiser nos achats et nos pratiques : trop de CNU sont encore proposés par les laboratoires. Bien que n'ayant pas engendré de surcoût, le choix du CU ne peut être supporté à n'importe quel prix par nos établissements.